



Châtaignier

N°15
Bilan
25/11/2022

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filière

Magalie LEON-CHAPOUX
Union Interprofessionnelle
Châtaignier Sud-Ouest
magalie.union.chataigne@gmail.com

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaignier N°X
du JJ/MM/2021 »



BILAN 2022

Après une floraison précoce d'une à deux semaines d'avance sur certaines zones, l'écart s'est réduit à moins d'une semaine pour le début de la récolte par rapport à une année normale comme 2021.

La production a été globalement bonne à très bonne sur les secteurs du Limousin, Charentes et Dordogne par rapport à une année « classique » telle que 2019 (2,5 tonnes/ha pour Marigoule, 5 tonnes/ha pour Bouche de Bétizac). Cependant, sur les secteurs de Villefranche du Périgord et quelques vergers sableux du centre de la Dordogne, les rendements ont diminué de 20 % à 40 %.

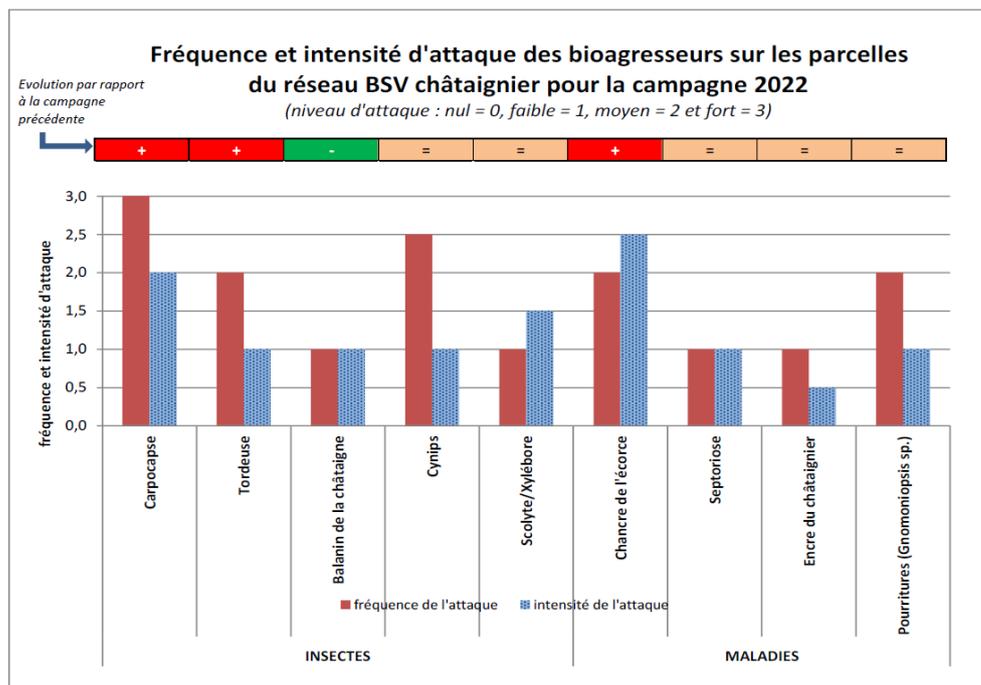
Cette forte baisse de rendements sur certains secteurs s'explique par le manque d'eau dès la fin juin jusqu'à la récolte.

Dans la plupart des cas le calibre est inférieur au calibre d'une année normale.

La qualité sanitaire est très correcte au niveau des pourritures.

Le niveau de dégâts de tordeuses et de carpocapses sur fruits est un peu plus élevé que l'année 2021.

Le chancre a été très actif sur des vergers déjà bien touchés.



Le réseau de surveillance

- **Les parcelles observées**

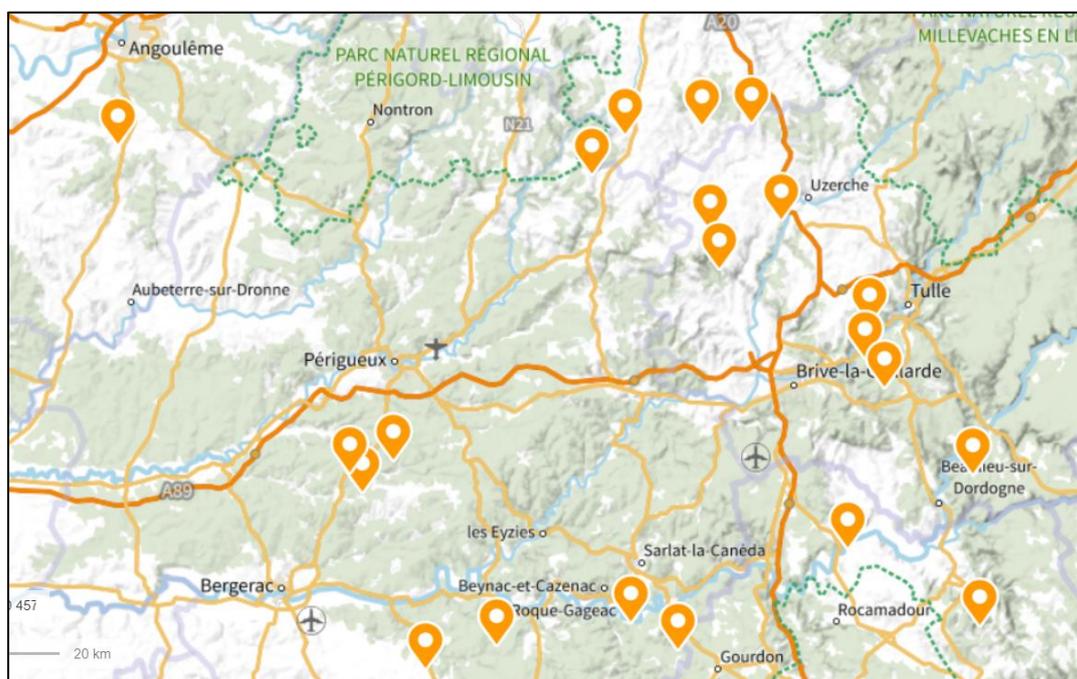
Le réseau de surveillance est constitué de parcelles flottantes et de tours de plaine, notamment sur les départements de la Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne, Lot et Charente.

Ces différentes observations sont remontées par les structures partenaires (Chambres d'agriculture de Dordogne, du Lot, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, les coopératives LA PERIGOURDINE / LIMDOR / SOCAVE / Fruits rouge du Périgord / VALCAUSSE / ECOLIM).

Ces éléments permettent d'une part d'élaborer le Bulletin de Santé du Végétal et d'autre part de définir l'intensité des principaux problèmes sanitaires de l'année.

- **Les pièges**

Le **réseau de piégeage 2022** a consisté en la pose de **55 pièges** dédiés au suivi du **carpocapse de la châtaigne** (*Cydia splendana*), complété par **41 pièges** pour la **tordeuse de la châtaigne** (*Pammene fasciana*). Le relevé des pièges, hebdomadaire de la mi-juillet à fin septembre pour le carpocapse, et de mi-juin à août pour la tordeuse, est majoritairement réalisé par des producteurs sur les sites indiqués ci-dessous.



Bilan climatique – Bassin Sud-Ouest

Station Météo à **Coussac Bonneval (87)** (Source : Ets Jaladi – Station Weenat)



Station Météo à **Beynac (24)** (Source : Ets Jaladi – Station Weenat)

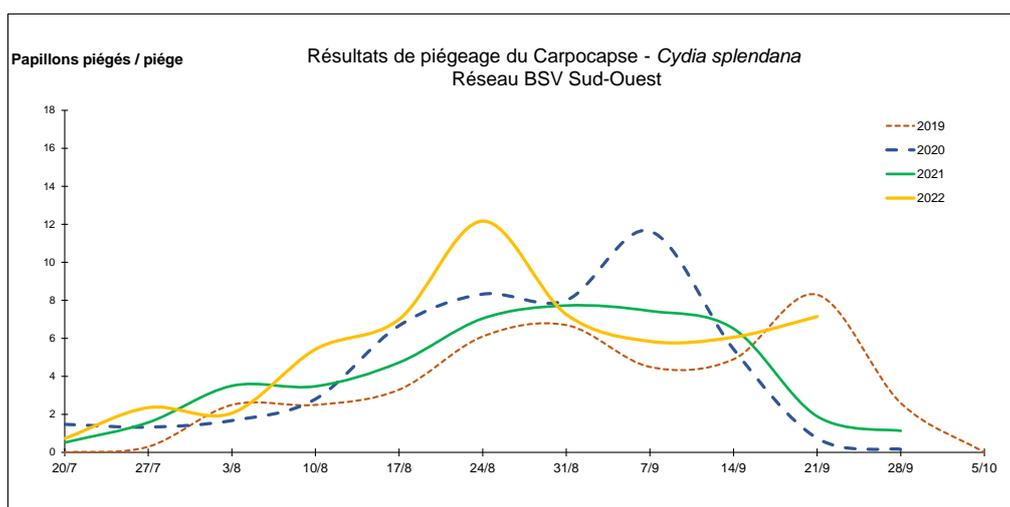


- **Hiver 2021 – 2022** : L'hiver a été pluvieux avec des températures relativement douces par rapport aux normales saisonnières.
- **Printemps 2022** : Ce printemps a été marqué par une période de gel début avril qui a localement affecté quelques jeunes vergers, mais la production n'a pas été mise en cause sur la plupart des vergers. Les bourgeons étaient en début de débourrement. Des épisodes de grêle ont aussi eu lieu fin mai et début juin faisant des dégâts de façon ponctuelle sur quelques jeunes vergers (Bergerac). Le mois de mai et la première quinzaine de juin ont été chauds ce qui a favorisé une très bonne pollinisation quelle que soit la zone géographique.
- **Été 2022** : L'été a été très sec avec des températures au-dessus des normales saisonnières, de début juillet à fin septembre. Cela a impacté fortement le calibre des châtaignes.
- **Automne 2022** : Deux épisodes courts de pluies (28/09 et 11/10) sont venus perturber la récolte qui s'est globalement déroulée dans de très bonnes conditions.

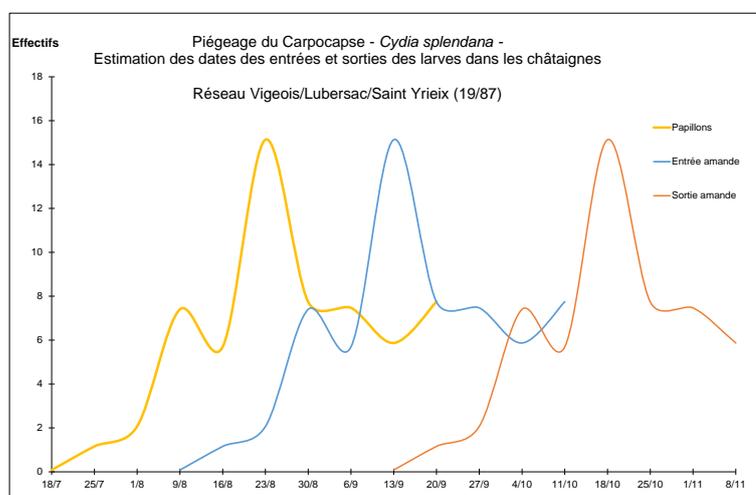
Mois	Décade	Coussac Bonneval (87)	Vigeois (19)	Allasac (19)	Bergerac (24)	Douville (24)	Capdrot (24)	Sainte Livrade (47)
MAI	1	3	16	5	2	0	9	3
	2	15	33	24	11	12	30	24
	3	7	7	1	6	4	4	2
JUIN	1	62	89	47	29	30	35	20
	2	41	11	5	19	28	1	25
	3	76	64	79	59	52	21	50
JUILLET	1	28	1	1	7	4	2	5
	2	4	1	0	9	4	0	2
	3	0	1	1	1	0	3	1
AOUT	1	0	0	0	0	0	0	0
	2	28	38	18	41	28	58	33
	3	3	2	0	8	2	2	4
SEPTEMBRE	1	38	5	6	19	7	9	10
	2	14	5	2	3	6	3	6
	3	30	33	25	38	30	41	40
OCTOBRE	1	8	9	1	2	13	11	2
	2	19	21	12	6	14	7	4
	3	17	18	13	10	8	6	4
TOTAL		304	267	186	210	170	173	178

Bilan sanitaire

• Carpacse de la châtaigne (*Cydia splendana*)



Courbes de vol par zone géographique :



Réseau

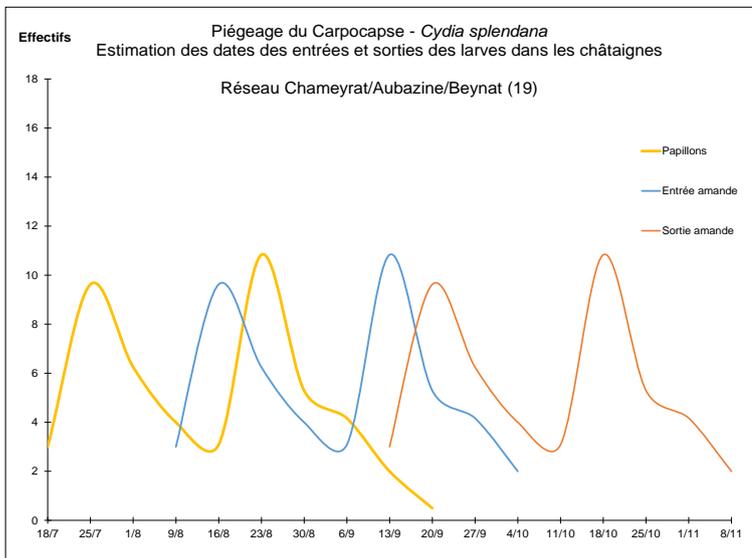
Vigeois/Lubersac/Saint Yrieix (19/87) :

(5 sites – 15 pièges)

Les émergences des papillons ont commencé fin juillet comme chaque année, avec une baisse des piégeages autour du 15 août qui correspond à une chute de la température maximale à 25°C et des pluies (32 mm).

Le pic de piégeage s'est situé le 23 août. Le piégeage s'est maintenu longtemps après le pic avec une légère baisse le 14 septembre (35 mm de pluie).

L'entrée des larves dans les châtaignes et le développement des larves a débuté autour du 10 août.

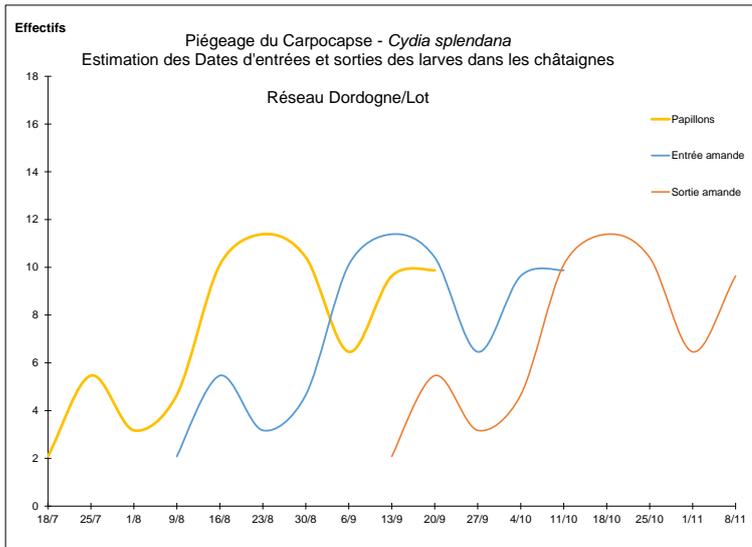


Réseau Chameyrat/Aubazine/Beynat (19) :

(3 sites – 6 pièges)

Les émergences des papillons ont commencé deuxième quinzaine de juillet (précoce pour le secteur), cela a généré un premier pic suivi d'une baisse des piégeages première quinzaine d'août. Cela correspond à des températures maximales proches des 35-38°C jusqu'au 8 août suivies d'une période pluvieuse (36 mm) et une diminution des températures (max 27°C) le 15 août. Le pic de piégeage se situe le 23 août. Contrairement à la zone plus au Nord, les piégeages ont diminué jusqu'au début de la récolte.

L'entrée dans les châtaignes et le développement des larves a débuté autour du 10 août.



Réseau Dordogne/Lot :

(8 sites – 18 pièges)

Les émergences des papillons ont commencé deuxième quinzaine de juillet. On note une baisse des piégeages autour du 1^{er} août, période de températures élevées en journées (>35°C). La période pluvieuse n'a pas fait infléchir la courbe de piégeage comme sur les autres secteurs. Le pic de piégeage se situe le 23 août. Celui-ci a diminué au moment d'un épisode pluvieux (6/8 septembre, 25 mm), mais tout de suite après les piégeages ont repris intensément jusqu'au début de la récolte.

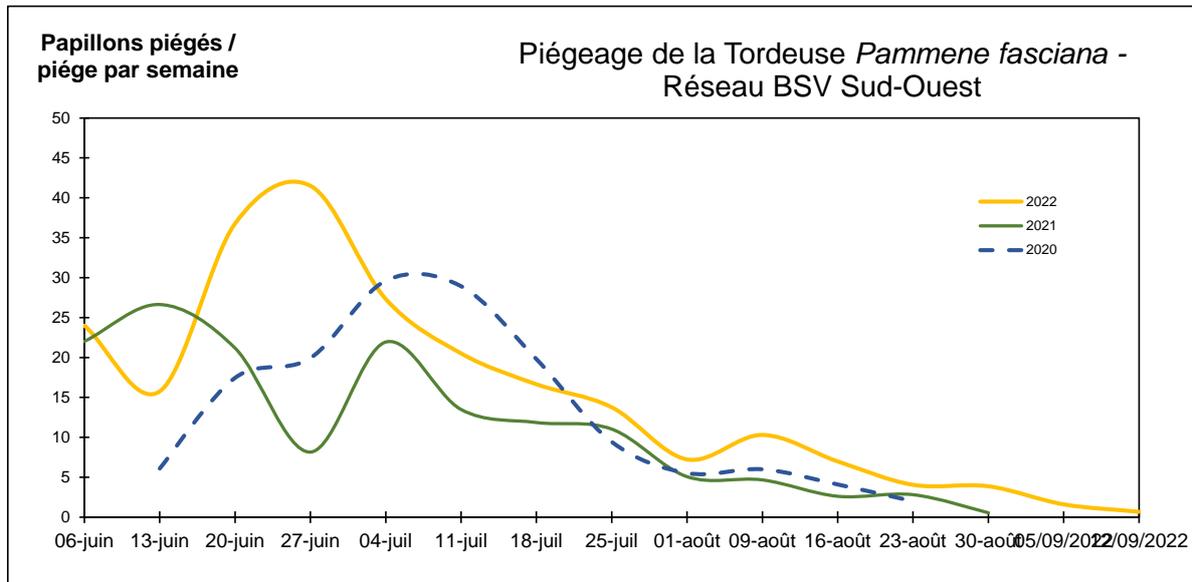
L'entrée dans les châtaignes et le développement des larves a débuté autour du 10 août.

Bilan carpocapse

La courbe de vol a débuté la deuxième quinzaine de juillet avec un pic autour du 23 août. Les séquences de pluviométrie ont parfois bien fait diminuer les piégeages. Le vol a été long jusqu'à la récolte avec une intensité de piégeage qui a peu faibli sur les secteurs de la Dordogne et de Saint-Yrieix-La-Perche.

Globalement la présence de larves de carpocapses dans les vergers est supérieure à 2021 (les vergers conduits en Agriculture Biologique ont atteint plus de 30 % de fruits verrés selon les secteurs).

- **Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)**



Bilan tordeuse

Le vol de ce papillon a été suivi dans le cadre du réseau de parcelles du BSV. Les courbes des trois dernières années nous enseignent que l'émergence des papillons a eu lieu très tôt en saison par rapport à la floraison du châtaignier (juin). Cette année peu de dégâts ont été observés sur les jeunes bogues début août. Lors de la récolte, des dégâts importants sur fruits ont été constatés dans certains vergers notamment en Dordogne.

Pour rappel, ce papillon est polyphage. Il n'a pas été montré que le nombre de papillons piégés soit corrélé aux dégâts sur les châtaignes.

- **Balanin de la châtaigne (*Curculio elephas*)**

Bilan Balanin

Peu de dégâts rapportés à la récolte.

- **Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)**

Le cynips est toujours présent sur le massif du Sud-Ouest avec une intensité plus ou moins forte selon les secteurs. Son prédateur le *Torymus sinensis* est maintenant bien implanté. L'impact sur la récolte est qualifié de modéré même si les galles peuvent paraître nombreuses sur les arbres.

- **Pourritures sur fruits**

Les conditions de contaminations des pourritures et les facteurs favorisant l'expression des symptômes sont encore à l'étude à l'échelle européenne.

Quoiqu'il en soit, cette année d'une façon générale la récolte est plutôt saine vis-à-vis des pourritures, comme l'année 2021, comparée aux années précédentes où l'agent d'infection *Gnomoniopsis castaneae* avait impacté fortement la qualité des récoltes en particulier la variété Bouche de Bétizac.

Bilan pourritures

Les conditions sèches sur une grande période de la pollinisation au mois de juin ont été défavorables à la contamination des fleurs pour certains champignons tel que *Gnomoniopsis castaneae*. De plus, l'été et la période de récolte ont été particulièrement sèches, ce qui a défavorisé l'expression des pourritures dans les fruits.

Cette année, sauf si la récolte a été trop tardive et que les fruits sont restés trop longtemps au sol, ou bien si les fruits ramassés sont restés trop longtemps dans des palox à température ambiante, les pourritures se sont peu développées dans les châtaignes.

- **Chancre de l'écorce (*Cryphonectria parasitica*)**

Présence généralisée du champignon sur les arbres.

Les méthodes prophylactiques, bien que gourmandes en temps, et qui consistent à un curetage des parties chançrées des écorces et à couper les branches trop atteintes en prenant soin de les sortir du verger, permettent d'assainir le verger.

L'application de souches hypovirulentes, méthode de biocontrôle dont le produit est soumis à dérogation, est une méthode efficace à court et moyen terme qu'il faut privilégier.

- **Maladie de l'encre du châtaignier (*Phytophthora cinnamomi* ou *cambivora*)**

Dans le Sud-Ouest, la plupart des vergers sont sur des porte-greffe hybrides sélectionnés par l'INRA pour leur moindre sensibilité au phytophthora (Marigoule, Marsol, Maraval, Ferosacre...). Les dégâts observés touchent plus de vieilles châtaigneraies traditionnelles dont les variétés sont greffées sur semis de Sativa, ou bien sur des taillis. La progression du champignon est favorisée par des étés très secs et des automnes/printemps très pluvieux.

A ne pas confondre avec des dépérissements dus aux problèmes d'alimentation du système racinaire sur des sols trop hydromorphes au printemps ou à l'automne (asphyxie racinaire).

- **Septoriose (*Septoria castanicola*)**

L'attaque de ce champignon a lieu dès le mois de juillet en cas d'humidité importante dans le verger, et l'expression des symptômes au niveau des feuilles est visible à partir du mois d'août. Les variétés hybrides sont pour la plupart résistantes. Marron de Goujounac, Bouche Rouge sont sensibles, à un tel point que parfois la chute prématurée des feuilles peut engendrer une perte de récolte.

Cette année des symptômes ont été visibles sur certaines variétés telles que Maraval tardivement au mois de septembre sans que la récolte ne soit affectée.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon N-A, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, SCA SOCAVE, Fruits rouges du Périgord, Périgourde, LIMDOR, Invenio, Valcausse, Cooplim, Chloris Arbo et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de la transition écologique, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".